

MRC DE D'AUTRAY
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Lanoraie tenue lundi 15 novembre 2021 à 20 h au 12, rue Louis-Joseph-Doucet.

Sont présents : Mmes les conseillères Lyne Clermont, Marie-Ève Mondor, Lucie Ouellet, Josée Castonguay et MM. les conseillers Martin Lavallée, François Boisjoly, sous la présidence du maire M. André Villeneuve.

Assiste également à la séance, le secrétaire-trésorier et directeur général M. Marc-André Maheu, à titre de secrétaire de la séance, et la secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe Mme Brigitte Beauparlant.

2021-11-367

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Lavallée
ET RÉSOLU

Que la séance soit ouverte.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-11-368

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- (367) 1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
(368) 2. Adoption de l'ordre du jour;
(369) 3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2021;
4. Information et suivi de dossiers;
5. Administration :
(370) 5.1. Nomination du maire suppléant;
(371) 5.2. Budget 2022 et budget triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 – date
d'adoption;
(372) 5.3. Transfert de rues (phase II) – signataires;
5.4. Création de tables et comités; **reporté**
6. Sécurité publique;
7. Travaux publics;
8. Période de questions;
9. Hygiène du milieu :
9.1. Projet puits 6.3; **reporté**
10. Loisirs et culture;
11. Urbanisme et mise en valeur du territoire :
11.1. Demande de permis – PIIA; **reporté**
11.2. Demande de dérogation mineure – 18, rue Champagne; **reporté**
11.3. Demande de dérogation mineure – 31, chemin de Joliette; **reporté**
11.4. Demande de dérogation mineure – 45, Grande Côte Est; **reporté**
11.5. Demande de dérogation mineure – 69, rue François-Laliberté app. 1-7; **reporté**
(373) 12. Courrier;
(373) 13. Approbation des comptes payés et à payer;
14. Divers;
15. Période de questions;
(375) 16. Ajournement de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉE PAR la conseillère Marie-Ève Mondor
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal a été préalablement transmise aux membres du conseil municipal et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Josée Castonguay
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Que le procès-verbal du 4 octobre 2021 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-11-370

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DU SUBSTITUT À LA MRC

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lucie Ouellet
APPUYÉE PAR le conseiller Martin Lavallée
ET RÉSOLU

Que la conseillère, Mme Lyne Clermont, soit nommée mairesse suppléante et substitut du maire à la MRC de D'Autray pour une période de six mois.

De plus, que la mairesse suppléante soit autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité en l'absence du maire, les effets bancaires, les contrats de vente de terrains et autres documents prévus par résolution du conseil.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-11-371

BUDGET 2022 ET BUDGET TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024 – DATE D'ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Lavallée
ET RÉSOLU

Que le dépôt et l'adoption du budget pour l'année financière 2022 et du budget triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 aient lieu lors d'une séance extraordinaire le 31 janvier 2022 à 19 h.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-11-372

TRANSFERT DE RUES (PHASE II) – SIGNATAIRES

CONSIDÉRANT la résolution 2016-03-081 concernant la construction d'une partie des rues Jean-Baptiste-Neveu et Joseph-Alphonse-Lusignan (lot 6 389 175);

CONSIDÉRANT QUE ces travaux représentaient la phase II du projet domiciliaire de Construction R. Laroche et fils;

CONSIDÉRANT QUE cette phase prévoyait également la cession à la Municipalité d'une parcelle de terrain pour l'aménagement d'un passage piétonnier (lot 6 389 153);

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés conformément aux exigences édictées par la Municipalité et que tous les documents requis ont été fournis.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉE PAR la conseillère Lucie Ouellet
ET RÉSOLU

De mandater M. André Villeneuve, maire, et M. Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général, à signer les documents nécessaires au transfert des titres de propriété à la Municipalité des lots 6 389 175 et 6 389 153.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20 H 10 À 20 H 11

2021-11-373

LÉGION ROYALE CANADIENNE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Ève Mondor
APPUYÉE PAR le conseiller François Boisjoly
ET RÉSOLU

Qu'un montant de 100 \$ soit versé à l'organisme Légion royale canadienne pour la campagne du Coquelicot 2021.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-11-374

APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes payés et à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et tous déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier et directeur général;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier et directeur général a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
APPUYÉE PAR la conseillère Lucie Ouellet
ET RÉSOLU

Que les comptes payés et à payer incluant les salaires, présentés par le secrétaire-trésorier et directeur général au montant de 856 902,19 \$ (520525 à 520673, PA 1005 à PA 1019, 10447 à 10517) soient approuvés.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE 20 H 18 À 20 H 19

2021-11-375

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller François Boisjoly
APPUYÉ PAR la conseillère Lyne Clermont
ET RÉSOLU

Que la séance soit ajournée au lundi 22 novembre 2021 à 20 h.

Le maire demande le vote.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des conseillers.

André Villeneuve, maire

Marc-André Maheu, secrétaire-trésorier et directeur général

Je, André Villeneuve, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal

André Villeneuve, maire